



Délibération n° 4

Conseil Municipal du Mercredi 3 avril 2019

FINANCES

Domaine de compétence :
7.1 – Décisions budgétaires

Le Mercredi 3 avril deux mille dix neuf à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la Mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait.

Date de convocation :
25/03/19

Membres présents : 27

Membres ayant donné pouvoir : 6

Membre(s) excusé(s) : 0

Membre(s) non excusé(s) : 0

Nombre de votants : 33

Affiché le 05/04/2019

Présents : Monsieur Philippe FAIT, Monsieur Bernard GHESELLE, Monsieur Sébastien BAILLET, Monsieur Lucien BONVOISIN, Madame Christelle BEURAIN, Madame Kathy HANQUEZ, Madame Dominique DELSAUX, Madame Maryse MAILLART, Monsieur Bagdad GHEZAL, **Adjoints**, Monsieur KASPRZAK Richard, Monsieur RAMET Christian, Monsieur ANDRE Gérard, Monsieur DACHICOURT Joël, Madame BOUTOILLE Josiane, Monsieur GOSSELIN Jean-Michel, Madame PERRAULT Charlotte, Madame GHEZAL Martine, Madame LIZIK Marie Antoinette, Madame ROMANCANT Isabelle, Monsieur THIEBAUX Pascal, Monsieur SAGNIER Stéphane, Madame CODRON Stéphanie, Monsieur GRAVET Francis, Monsieur LEROY Francis, Monsieur YDEE Edouard, Madame VAMBRE Monique, Monsieur LAMOUR Jean-Pierre, **conseillers municipaux**.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Monsieur CADET Frédéric à Monsieur Philippe FAIT, Madame COUSIN Angélique à Madame Martine GHEZAL, Monsieur BRIHIER Yvon à Sébastien BAILLET, Madame CAFFIER Laurie à Madame ROMANCANT Isabelle, Monsieur Georges BOUCHART à Monsieur Pascal THIEBAUX, Monsieur HAGNERE Jean Paul à Madame Monique VAMBRE.

Absent (s) non excusé(s) :

Votants : 33

Secrétaire de séance : Monsieur Sébastien BAILLET

**Objet : Budget principal de la Ville
Affectation du résultat 2018**

Rapporteur : Monsieur Philippe FAIT, Maire

Synthèse de la
délibération :

Budget principal de la Ville - Affectation du résultat 2018

Après avoir adopté le Compte Administratif du budget annexe principal de la Ville, il est proposé au Conseil Municipal d'affecter les résultats comme indiqués ci-après :

VILLE - Affectation des résultats année 2018

Libellé	Fonctionnement			Investissement		
	Dépenses	Recettes	Solde (R-D)	Dépenses	Recettes	Solde (R-D)
Opérations Réalisées en 2018	15 983 560,90	16 425 641,46	442 080,56	4 937 084,44	3 425 371,86	-1 511 712,58
Résultats 2017 reportés		2 692 014,00	2 692 014,00		2 679 884,26	2 679 884,26
Résultats année 2018	15 983 560,90	19 117 655,46	3 134 094,56	4 937 084,44	6 105 256,12	1 168 171,68
Restes à Réaliser 2018				1 710 908,48	161 529,75	-1 549 378,73
Résultat Global			3 134 094,56			-381 207,05

Résultat de fonctionnement dégagé en 2018	3 134 094,56	
Affectation obligatoire à l'investissement	0,00	Compte 1068 - R.I - Excédents de fonctionnement capitalisés
Excédent de fonctionnement reporté en 2019	3 134 094,56	Compte 002 - R.F. Excédent antérieur reporté fonctionnement
Excédent d'investissement reporté en 2019	1 168 171,68	Compte 001 - R.I - Excédent antérieur reporté Investissement

	Dépenses	Recettes
1068 - R.I : Excédent de fonctionnement capitalisé		0,00
002 - R.F : Excédent antérieur reporté en Fonctionnement		3 134 094,56
001 - R.I : Excédent antérieur reporté Investissement		1 168 171,68
Restes à Réaliser Recettes		161 529,75
Restes à Réaliser Dépenses	1 710 908,48	
Solde	1 710 908,48	4 463 795,99
Solde Excédentaire :		2 752 887,51

La délibération est adoptée par 23 voix pour et 10 abstentions.

Vu pour être affiché le 5 avril 2019 conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire

Philippe FAIT

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication

d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire
d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.